



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trentième session

**Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018**

**Programme de travail pluriannuel 2016-2019 de la Conférence régionale  
de la FAO pour l'Afrique**

## Résumé

La Conférence régionale pour l'Afrique, à sa vingt-neuvième session, a approuvé le Programme de travail pluriannuel 2016-2019. Elle a encouragé à poursuivre les efforts en vue de renforcer la communication des résultats au Groupe africain des représentants permanents auprès de la FAO, à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales. Elle a également préconisé un examen régulier et systématique des résultats et de l'efficacité des travaux de la Conférence régionale concernant la suite donnée à ses recommandations.

Le présent document contient le Programme de travail pluriannuel 2016-2019 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Un rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par la Conférence régionale à sa vingt-neuvième session est présenté dans le document ARC/18/INF/8.

## Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

Le Programme de travail pluriannuel 2016-2019 est présenté à la Conférence régionale pour information.

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



ARC30

## I. Objectifs généraux

1. Les objectifs généraux reflètent le rôle plus actif que la Conférence régionale joue dans le processus de gouvernance de la FAO. En particulier, la Conférence régionale examine la situation de la région dans les domaines qui relèvent du mandat de l'Organisation et adresse des avis et des recommandations concrètes, d'une part à la Conférence de la FAO, sur les questions relatives aux politiques et à la réglementation mondiales et, d'autre part, au Conseil de la FAO, sur les priorités, les programmes et les budgets de l'Organisation.

2. Dans ce contexte, la Conférence régionale donne une vision régionale des stratégies et des priorités de la FAO et formule des recommandations concrètes sur les résultats obtenus dans la région, tout en concourant à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacéité de l'Organisation. Elle réalise aussi des évaluations au niveau régional pour alimenter la réflexion sur l'amélioration de la durabilité de l'agriculture, ainsi que sur l'alimentation et la sécurité alimentaire. La Conférence régionale assure aussi la supervision des fonctions et des activités de la FAO dans la région, en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation.

3. La Conférence régionale s'appuie sur les travaux du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les équipes multidisciplinaires de la FAO, organisées aux niveaux sous-régional et régional dans la région Afrique, examinent les aspects techniques et les questions importantes au regard du PDDAA et des priorités pour le travail de la FAO dans la région, pour examen par la Conférence régionale pour l'Afrique.

4. À sa vingt-neuvième session, la Conférence régionale pour l'Afrique a approuvé son Programme de travail pluriannuel pour la période 2016-2019 et encouragé à poursuivre les efforts en vue de renforcer la communication des résultats au Groupe africain des représentants permanents auprès de la FAO, à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales. Elle a également encouragé un examen régulier et systématique des résultats et de l'efficacité de la Conférence régionale concernant la suite donnée à ses recommandations, et mis en place un mécanisme opérationnel et concret de suivi. Les participants ont dit attendre avec intérêt de recevoir un rapport à la prochaine session.

5. Le présent document contient le Programme de travail pluriannuel 2016-2019 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Un rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par la Conférence régionale pour l'Afrique à sa vingt-neuvième session est présenté dans le document ARC/18/INF/8.

## II. Résultats

### A. Définition des priorités, structure organisationnelle et planification du budget

**Résultat 1: Les recommandations et les avis formulés par la Conférence régionale pour l'Afrique sur les priorités régionales, les programmes, les initiatives régionales, la structure organisationnelle et les budgets ainsi que sur le PDDAA, les programmes pertinents et les questions touchant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture, les ressources naturelles et le développement rural, donnent au Conseil et à la Conférence de la FAO des éléments solides pour asseoir leurs décisions.**

#### Indicateurs et objectifs:

- Des recommandations précises et spécifiques, éventuellement accompagnées des indicateurs pertinents, sont formulées en temps utile par la Conférence régionale et adressées au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, au sujet des priorités, des programmes, des initiatives régionales, de la structure organisationnelle et des

budgets de la FAO qui intéressent la région. Les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps (SMART).

- Les recommandations formulées par la Conférence régionale au sujet des priorités régionales pour le travail de la FAO dans la région, du Cadre stratégique de la FAO, du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (PTB) sont prises en compte dans les rapports du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Les avis sur les questions régionales formulés par la Conférence régionale reçoivent toute l'attention qu'ils méritent de la part du Conseil et de la Conférence de la FAO ainsi que de la part des autres organes directeurs concernés.

#### **Produits:**

- Des recommandations précises, spécifiques et concrètes sur les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et les budgets intéressant la région, adressées au Conseil de la FAO.

#### **Activités:**

- Examiner la mise en œuvre des priorités régionales et des programmes stratégiques dans la région.
- Examiner les décisions et les recommandations issues des commissions techniques régionales et des diverses institutions et réunions pertinentes intéressant la région.
- En tenant compte des indicateurs de performance correspondants et des évaluations pertinentes, examiner les résultats de l'Organisation dans la région, notamment l'efficacité et l'efficacité du réseau de bureaux de la FAO qui appuie les programmes de pays.
- Formuler des recommandations sur les plans, les programmes et les projets mis en œuvre par l'Organisation dans la région, y compris sur les priorités spécifiques dont la FAO devrait tenir compte.

#### **Méthodes de travail:**

- Collaborer avec les organes statutaires compétents, les commissions techniques, les communautés économiques régionales et les autres institutions de la région.
- Consultations informelles entre les pays membres, selon les besoins, dans le but de poursuivre le dialogue entre les sessions.
- Contacts réguliers entre le Président de la Conférence régionale et le Sous-directeur général/Représentant régional, y compris pour des réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques sous-régionales et régionales.

### **B. Suivi des questions relatives aux politiques et à la réglementation, et formulation d'avis à ce sujet**

**Résultat 2: Les recommandations formulées par la Conférence régionale pour l'Afrique donnent à la Conférence de la FAO des éléments solides pour asseoir ses décisions relatives aux politiques et à la réglementation dans la région.**

#### **Indicateurs et objectifs:**

- Des recommandations précises et concrètes sont intégrées dans le rapport de la Conférence régionale.
- Les recommandations de la Conférence régionale sont examinées par la Conférence de la FAO.

**Produit:**

- Recommandations claires à l'intention de la Conférence de la FAO sur les cadres régionaux relatifs aux politiques et à la réglementation.

**Activités:**

- Examiner la situation en ce qui concerne les instruments internationaux intéressant la région ainsi que les débats et initiatives qui ont lieu dans d'autres instances et ont une incidence sur le mandat de la FAO.
- Examiner les recommandations émanant des organes statutaires, y compris les commissions techniques régionales, et des réunions de la FAO intéressant la région.
- Se pencher périodiquement sur les questions nouvelles et récentes et recommander éventuellement à la FAO et à d'autres organes compétents d'agir de manière concertée dans la région.
- Étudier l'intérêt pour la région d'élaborer des accords internationaux.

**Méthodes de travail:**

- Examiner les tendances régionales et mondiales des politiques et réglementations intéressant la région.
- Travailler en liaison avec les organes statutaires compétents de la FAO, les commissions techniques régionales, les communautés économiques régionales et les autres institutions de la région.
- Les cadres du bureau régional tiennent des consultations informelles avec les groupes sous-régionaux pertinents.
- Le Président de la Conférence régionale a des contacts réguliers avec la direction de la FAO.

### **C. Planification des travaux et méthodes de travail**

#### **Résultat 3: La Conférence régionale pour l'Afrique fonctionne avec efficacité et efficience, en privilégiant l'action concrète et la participation.**

**Indicateurs et objectifs:**

- Les ordres du jour de la Conférence régionale sont centrés sur les points essentiels.
- Les décisions de la Conférence régionale sont prises par consensus.
- Les rapports de la Conférence régionale sont concis et se limitent principalement à présenter des recommandations spécifiques et axées sur les résultats et ils sont mis à la disposition des États Membres en temps voulu.
- Les documents de la Conférence régionale se conforment aux nouveaux modèles de présentation de l'Organisation et sont mis à disposition, dans les versions linguistiques requises, six semaines avant le début de la session.
- Quatre-vingt-dix pour cent à cent pour cent des pays participent aux travaux de la Conférence régionale et sont représentés par des responsables du niveau voulu.

**Produits:**

- Le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique adopté en 2018.
- L'examen régulier des méthodes de travail de la Conférence régionale aux fins de leur amélioration.

**Activités:**

- Consulter les États Membres sur l'ordre du jour et le mode d'organisation de la Conférence régionale.
- Étudier les moyens d'améliorer la conduite des sessions, par exemple en centrant mieux les débats et en utilisant plus efficacement le temps imparti.
- Examiner le règlement intérieur de la Conférence régionale.
- Élaborer le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique avec les indicateurs de résultats correspondants et rédiger des rapports d'étape sur sa mise en œuvre à l'intention du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Examiner régulièrement les méthodes de travail, en effectuant notamment des mesures de la performance.
- Examiner la suite donnée aux recommandations formulées par la Conférence régionale.

**Méthodes de travail:**

- Consulter les États Membres, par l'intermédiaire du Président de la Conférence régionale.
- Le Président de la Conférence régionale, par l'intermédiaire du Bureau et avec l'appui du Secrétariat, facilite les activités intersessions.
- L'Agence de planification et de coordination du NEPAD/NEPAD-Commission de l'Union africaine et son comité exécutif assurent la continuité des travaux pendant les deux ans qui séparent deux sessions.
- Pendant les sessions, les débats et les interventions sont structurés et ciblés.
- La rédaction des rapports fait l'objet de dispositions efficaces.
- Le Secrétariat appuie la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et les suites qui lui sont données.
- Les présidents des groupes régionaux et les hauts fonctionnaires du Secrétariat se réunissent de manière informelle, sous l'égide du Président indépendant du Conseil de la FAO.